

Une nouvelle Traduction de la Bible pour la liturgie

Neuf mois après la sortie de la nouvelle traduction de la Bible pour la liturgie, les nouveaux lectionnaires du dimanche et de semaine devraient enfin paraître. Cette nouvelle traduction étant destinée à la proclamation liturgique, la sortie des nouveaux lectionnaires en ce mois de septembre marque donc le point d'orgue de ce long travail.

La médiatisation qui a accompagné la sortie de la Bible liturgique est fortement retombée. Il nous paraît important aujourd'hui de rappeler l'importance du travail qui a été accompli.

Le 22 novembre 2013 a paru la nouvelle traduction de la Bible en français à l'usage de la liturgie et de la catéchèse, fruit d'un long travail de 17 années¹. Beaucoup de chrétiens se demandent : *pourquoi une Bible de plus ? En quoi est-elle nouvelle ? Comment les traducteurs ont-ils travaillé ? Pourquoi une si longue préparation ? Quel est l'enjeu de la Parole de Dieu aujourd'hui ? Comment utiliser la Bible de la liturgie ?*

La revue biblique et liturgique « *Feu Nouveau* », destinée à la francophonie, a souhaité vous informer correctement à propos de cet « événement » dont la portée pourrait passer inaperçue, même dans nos pays directement concernés.

Pourquoi une « nouvelle » traduction de la Bible ?

Quoi de plus difficile que de traduire la Bible, véritable bibliothèque constituée au cours des siècles, dont parfois les manuscrits sont rares ou à plusieurs endroits lacunaires ou incompréhensibles ? On comprend qu'il existe une multiplicité de traductions, notamment en français, telles que la Bible de Jérusalem, la T.O.B., Osty, Chouraqui, Crampon, La Pléiade, Maredsous, la Bible littéraire de Bayard, etc. Beaucoup de ces Bibles de travail sont excellentes, mais elles sont destinées le plus souvent à l'étude – facilitée par les introductions et les notes – et à la lecture indivi-

¹ *La Bible. Traduction officielle liturgique. Texte intégral publié par les évêques catholiques francophones*, Paris, Mame, 2013. L'édition grand format, la plus lisible, compte 2880 pages (59, 90 €) tandis que le petit format est de 1860 pages (29, 90 €). Il existe également chez Mame un volume intitulé *Le Nouveau Testament et les Psaumes* (9, 95 €). Prochainement, sortira un autre volume intitulé *Tables* (300 pages) avec l'index des références aux lectures liturgiques et des index des mots clés et des noms propres, ainsi que le plan détaillé de la Bible (22 €). Enfin, il faut conseiller comme introduction à la nouvelle traduction les 15 petits chapitres du livret de 80 pages. *Découvrir la traduction officielle liturgique de la Bible* (AELF-Mame-Magnificat) également en vente en librairie (3, 90 €). Dans la nouvelle Bible de la liturgie, on lira avec intérêt les deux introductions bibliques et liturgiques à l'Ancien et au Nouveau Testament. Comme dans les lectionnaires, la Bible dispose les textes scripturaires sur une seule colonne, en vue de faciliter la lecture liturgique ; elle comporte en marge les renvois aux textes liturgiques en signalant quels versets sont utilisés.

duelle. La nouvelle Bible est destinée à la proclamation liturgique. En effet, la traduction est apte à être « proclamée » par le lecteur (œil et bouche), destinée à être « écoutée » (oreille) et « entendue » (intelligence) par les participants. Elle requiert des qualités qui rendent possible une bonne « communication orale », tout en étant une traduction « fiable », c'est-à-dire fidèle aux textes originaux. Les traductions de nos lectionnaires bibliques remontent aux années 1970. Or, le français, langue vivante, évolue et demande régulièrement une mise à jour, peut-être chaque cinquante années. De plus, c'est la première fois que le texte biblique intégral (Ancien et Nouveau Testament) est traduit en français en vue de l'usage liturgique. Seuls 4.000 versets de l'A.T. sur les 21.000 avaient été insérés dans les lectionnaires, tandis que 2.000 versets du N.T. n'y étaient pas représentés.

En quoi la Bible pour la liturgie est-elle nouvelle ?

Redisons-le : elle est destinée à la liturgie et à la catéchèse. On peut aussi espérer que certaines paroles des Écritures – de même que divers textes liturgiques ou des psaumes – pourront être mémorisées par les chrétiens et les accompagner au quotidien. Pensons aux situations d'épreuves et de maladie, lorsque la lecture devient difficile. Grâce aux équipes de traducteurs comportant exégètes et littéraires, la nouvelle traduction a fait le choix d'une langue élégante et accessible aux auditeurs, en évitant les difficultés d'audition (par exemple la confusion entre « l'oïnt du Seigneur » et « loin du Seigneur »), en répartissant certains textes pauliniens en plusieurs phrases de longueur moyenne (ex. *Rm 1*), et en améliorant les traductions liturgiques précédentes pour mieux rendre compte du sens original².

Comment les équipes de traducteurs ont-elles travaillé ?

Pour chaque livre biblique, deux exégètes (dont l'un spécialiste du livre en question) et deux littéraires (notamment hymnographes) ont réagi sur les propositions de traductions. Les uns veillent à ce que la traduction garde la force et la couleur de la langue d'origine (hébreu pour l'A.T. et grec pour le N.T.) et du contexte. Les autres se préoccupent de la qualité de la langue française (« noble simplicité ») et de son caractère « audible » pour des francophones d'aujourd'hui. Ce n'est que lorsque les uns et les autres sont satisfaits des choix retenus que le travail peut se poursuivre. L'ecclésialité d'un pareil texte se joue déjà dans l'officine des traducteurs, en quête de consensus et de communion ; elle s'approfondira dans le dialogue avec les évêques et le Saint-Siège.

Le changement de traduction le plus médiatisé en novembre 2013 fut celui du verset du Notre Père « Et ne nous *soumet* pas à la tentation » (*Mt 6, 13*), changé en « Et ne nous *laisse pas entrer* en tentation ». Cette nouvelle traduction, scientifiquement acceptable, permet d'éviter un grave malentendu : elle « écarte l'idée que Dieu lui-même pourrait nous soumettre à la tentation » (J. Rideau, « *Découvrir la Traduction officielle liturgique de la Bible* », p. 71).

² Le mot « *compassion* » a été retenu (plutôt que « *pitié* ») – car il est plus proche du texte original. De plus, il est redevenu acceptable dans le langage actuel, à la différence des années 1970. On peut faire la même remarque pour le Magnificat (*Lc 1, 50*) : « Son *amour* s'étend d'âge en âge... » traduit aujourd'hui par « Sa *miséricorde*... ».

Pourquoi tant d'années de travail ?

En 1996, les évêques francophones chargent une équipe de 70 personnes (voir les noms dans *La Maison-Dieu* 273, 2013/2, pp. 117-118), sous la direction du P. Henri Delhougne (Clervaux), d'entreprendre la traduction des versets non encore traduits et la révision des autres, pour assurer une cohérence suffisante à l'ensemble. Au cours des 10 années de travail (1996-2005), le texte est soumis au triple vote des conférences épiscopales : les évêques formulent un total de 4.200 amendements qui seront soigneusement examinés, avant d'être soit intégrés totalement ou partiellement, soit refusés de manière motivée. La Congrégation pour le Culte divin (Rome) reçoit l'ensemble du texte en vue de l'approbation et formule d'abord 800 remarques, suivies de 500 autres, qui feront l'objet d'évaluation de la part de l'équipe et d'un dialogue long, mais fructueux avec les évêques et avec Rome. Les évêques donnent leur approbation pour la nouvelle traduction en fin 2012 et Rome confirme l'ensemble en juin 2013 (« *recognitio* »). La réédition des lectionnaires bibliques, dans les deux années à venir, intégrera les nouvelles traductions et le nouveau missel à son tour, lorsqu'il paraîtra.

Quel est l'enjeu de la Parole de Dieu aujourd'hui ?

Jusqu'à Vatican II, les lectures bibliques étaient souvent présentées comme une sorte d'« avant messe », l'« offertoire » étant considéré comme le premier moment essentiel. Aujourd'hui, la Parole de Dieu, proclamée dans les langues vivantes, est considérée comme le dialogue d'Alliance entre Dieu et son peuple. Dieu vient à notre rencontre et nous adresse la parole à travers les Écritures ; l'assemblée écoute cette annonce pour aujourd'hui et y répond par le chant du psaume, l'écoute de l'homélie, le Credo et la Prière universelle, mais aussi la vie selon l'Évangile. Contrairement à ce qu'on dit parfois, les lectures bibliques ne sont pas une simple catéchèse ou un rappel de l'Histoire sainte, mais la parole du Ressuscité qui vient à notre rencontre (S.C. 7).

Nous pouvons mieux comprendre le sous-titre de la nouvelle traduction de la Bible : « *Traduction officielle liturgique. Texte intégral publié par les évêques catholiques francophones* ». L'approbation officielle n'est pas qu'une question administrative. Toute approbation des textes bibliques et liturgiques est un acte de communion du Magistère qui relève d'un processus ecclésial, d'un travail commun où chacun joue son rôle. La nouvelle traduction devient la « référence incontournable » pour tous les catholiques ; elle engage la foi. Les évêques se portent garants de la qualité tant des lectionnaires bibliques que des livres liturgiques.

Comment utiliser la Bible de la liturgie ?

Précisons d'abord que les autres Bibles en français gardent leur intérêt, notamment pour l'étude et la comparaison entre les diverses traductions. Resituer les lectures bibliques, souvent brèves, dans le contexte de la Bible permet de mieux en saisir la portée. En outre, grâce à la traduction liturgique intégrale, on peut désormais choisir bien des textes bibliques adaptés à la lecture publique pour diverses célébrations. Les manuels catéchétiques et les revues de pastorale pourront désormais citer les textes bibliques selon cette traduction. La prière

et la « *lectio divina* » (lecture méditée des Écritures) y trouveront une riche moisson, de même que le travail des hymnographes qui s'inspirent des Écritures bibliques.

Cette nouvelle traduction repose la question des lecteurs : qualité de la lecture publique, rythme, ton de la voix, intelligence du texte, bon usage du micro, lecture et méditation préalable : « Comprends-tu ce que tu lis ? » (Ac 8, 30).

Le passage aux langues vivantes, décidé à Vatican II, n'est-il pas une sorte de « nouvelle Pentecôte » ? (Ac 2, 11 : « Tous, nous les entendons parler dans nos langues des merveilles de Dieu »). Qui ne s'en réjouirait ?

André Haquin

**Approches
bibliques**